

COMMUNIQUÉ

À TOUS LES AGENTS DE SÛRETÉ ET DE SÉCURITÉ AÉROPORTUAIRE, À TOUS LES TRAVAILLEURS DE SÛRETÉ PRÉCAIRES OU INTÉRIMAIRES.

Le 16 décembre 2011 les agents de sûreté aéroportuaire déclenchaient un mouvement de grève après des négociations infructueuses portant sur les salaires et les conditions de travail.

Nous réclamions principalement une augmentation de salaire.

Il faut comprendre que dans le secteur de la sûreté et sécurité aéroportuaire, les salaires restent particulièrement bas avec une fourchette située entre 1 100 et 1 400 euros en moyenne, tandis que les conditions de travail sont très rudes, avec des pauses repas limitées ou inexistantes, des plannings à plus de huit heures par jour, l'absence de deux jours consécutifs pour les repos et week-ends, la multiplication des pressions et sanctions automatisées, notamment après les contrôles caméra, et les mises à pied conservatoires aboutissant presque systématiquement au licenciement.

Notre mouvement de grève, parfaitement légitime, correspondait à un ras-le-bol généralisé. La preuve en est : le Déclenchement de la Grève du 16 décembre 2011. Elle s'est étendue ensuite régulièrement, prenant chaque jour de l'ampleur, ampleur sans précédent, jusqu'au huitième jour...

Brusquement contre toute attente, d'autres sons de cloche se font entendre : un prétendu « effritement » du mouvement, entraînant la réunion des autres syndicats, qui s'empressent de signer ensemble un accord de fin de crise, et sans consultation des grévistes. En somme enterrer, nos revendications et accepter les conditions imposées par le patronat (Une réévaluation de la prime existante).

C'est une immense défaite, au gout amère ! d'autant plus qu'elle nous est infligée par la cacophonie des diverses organisations syndicales, à leurs mésententes et rivalités, plutôt que de s'unir sur les réelles préoccupations des agents de sûreté.

COMMUNIQUÉ

C'est pourquoi il nous a paru nécessaire de constituer une organisation nationale syndicale indépendante pour prendre en compte les intérêts spécifiques des agents de sûreté et de sécurité aéroportuaires, d'où la naissance du SNAS : Syndicat National des Agents de Sûreté et de sécurité aéroportuaire.

Le SNAS est donc né du mouvement héroïque du 16 décembre 2011, des agents de sûreté et de sécurité aéroportuaire, mouvement sans précédent qui a secoué la France et l'Europe – déclenché à Paris et qui a vu le ralliement progressif des autres villes, dont Toulouse, Lyon, Nice, Bordeaux, Rennes, Clermont-Ferrand, Mulhouse,...

Bien plus, les intérimaires, avec leurs propres comités nous ont rejoint !
Une combativité exemplaire ! Du jamais vu depuis plus de dix ans !
...et dire qu'on a cherché à tuer un tel mouvement, prétextant que l'on prenaient les passagers en otage.

Avec le SNAS, réorganisons-nous, renforçons et amplifions un mouvement syndical unitaire pour la défense des intérêts des agents de sûreté et de sécurité aéroportuaire.

Nous savons tous, qu'aucune de nos revendications n'a été satisfaite et que les problèmes restent présents et s'aggravent. Nous devons nous préparer à les résoudre en lançant une lutte beaucoup plus forte, et surtout en refusant de faire confiance à ceux qui nous ont trahis.

L'équipe syndicale du SNAS.

**Rejoignez le SNAS, adhérez et participer.
Ensemble, nous gagnerons !**



Contacts : snas@snas-2s.com

Georges HONORÉ
Tél : 06 60 62 15 95

Éric ACCAR
Tél : 06 27 59 36 97

Christelle CAILLE
Tél : 06 02 12 85 34